



séparation avec un bail au deux noms

Par **lulukikou**, le **10/08/2019** à **11:20**

bonjour

suite a une séparation le conjoint de ma fille a emporté toutes ses affaires ,il a repris tout l'electromménager qui sert a vivre au quotidien ;ayant un bail au deux noms ,ayant fait un courrier qu'il se retirait du bail , peut elle lui réclamer les clefs puisqu'il n'a plus rien a lui a son domicile

Par **janus2fr**, le **13/08/2019** à **14:22**

[quote]

Votre fille est en droit de lui demander les clés.

[/quote]

Bonjour,

Plus qu'en droit même, puisqu'elle devra rendre ces clés lorsqu'à son tour elle donnera congé !